



## Les 5 étapes de la santé juridique

Une série de l'Association du Barreau canadien vouée à la santé juridique

2014

### 1 Répondez au courrier et aux messages téléphoniques – Agissez, y rester sourd ne fera pas disparaître un problème.

- Habituellement, la loi exige que le gouvernement, une entreprise ou une personne vous prévienne, par écrit, si vous êtes sur le point de perdre un droit ou une autre chose. Vous aurez ainsi le temps de corriger des renseignements inexacts ou de prendre des mesures afin d'améliorer votre situation. Si vous ne portez pas attention à de tels avis, vous risquez de perdre la possibilité de protéger vos intérêts.

### 2 Conservez les documents importants – Conservez contrats, déclarations fiscales, correspondance d'affaires et notes en un seul lieu.

- Conserver des documents écrits est la meilleure façon d'établir ce qui s'est produit dans le passé. Prenez des notes quand vous discutez d'un problème avec quelqu'un. Conservez vos documents importants en un même lieu, de sorte que vous sachiez où les trouver.

### 3 Obtenez de l'aide – N'attendez pas pour aller chercher l'information et l'aide dont vous avez besoin.

- Faites de votre mieux pour éviter que de petits problèmes ne prennent de l'ampleur. Respectez les échéances.

### 4 Adressez-vous à un professionnel du droit – Une personne formée, qui vous donnera des renseignements exacts.

- Les amis et les membres de la famille sont de bonnes sources de soutien, mais ils ne connaissent pas le droit.
- Recherchez des sources d'information juridique gratuite et d'assistance

### 5 Discutez calmement du problème – S'emporter risquerait d'aggraver les choses.

- Votre situation sera mieux comprise si vous restez calme et vous vous exprimez clairement. Avant de téléphoner, réfléchissez à ce que vous voulez obtenir, notez les dates et les points que vous voulez faire valoir. Lorsque vous téléphonez, notez le nom ou le numéro d'identité de votre interlocuteur, et notez ce que celui-ci vous dit. Conservez les notes pour pouvoir vous y reporter si vous devez prendre d'autres mesures pour régler le problème.

Vous pouvez obtenir de l'**information juridique** et de l'assistance auprès de bureaux d'aide juridique, de tribunaux, de services d'information juridique, de ministères, de sites Web dignes de foi, de cliniques juridiques communautaires, de travailleurs sociaux et de parajuristes. Vous pouvez obtenir des **conseils juridiques** auprès d'avocats.

Il existe de nombreuses ressources. **Faites le premier pas : renseignez-vous.**

#### QUESTIONS DE DROIT. RENSEIGNEZ-VOUS.



L'ASSOCIATION DU  
BARREAU CANADIEN  
THE CANADIAN  
BAR ASSOCIATION

Vos coordonnées ici.